

Lloyd Longfield,

Je vous remercie de m'avoir donné la chance d'assister et de m'exprimer brièvement à l'assemblée générale d'hier soir.

Comme je le pensais, j'ai dû aborder un sujet à la fois; par conséquent, je n'ai pu vous faire part que d'une infime partie de mes réflexions sur le sujet. Même si je n'ai jamais voté pour les libéraux, et que personne n'arrivera jamais à me convaincre de le faire, j'ai trouvé que vous et Mark aviez fait de belles présentations.

J'espère que vous prendrez au sérieux les commentaires généraux qui suivent et que vous en tiendrez compte.

Le système majoritaire uninominal à un tour est très démocratique, même si je ne souhaitais pas que vous remportiez les élections. Par ailleurs, même si vous aviez gagné avec 30 % des voix dans la circonscription de Guelph, j'aurais accepté ce résultat sans hésitation. Manifestement, il est évident que, s'il y a plus de deux partis, il sera plutôt rare qu'un des partis obtienne 50 % des voix; je suis d'avis qu'il faut s'en remettre.

Je mets en doute le fait que les libéraux ont le mandat de modifier le système électoral, et, même hier soir, peu de voix allaient dans le même sens, dans une salle qui était loin de représenter la circonscription de Guelph en termes de nombre. En 2011, les conservateurs ont présenté le même argument pour insister en faveur d'un changement au Parlement afin d'abolir le registre des armes d'épaule, changement largement approuvé par l'assemblée et faisant partie de la plateforme électorale. J'ai appuyé ce changement, qui était, selon moi, l'une des principales raisons pour lesquelles voter pour les conservateurs lors de ces élections, mais je n'ai jamais cru qu'ils avaient le mandat de s'en débarrasser. Il faut être naïf pour croire une telle chose, et la plupart des conservateurs, j'en suis sûr, ne croyaient pas cela. Toutefois, il s'agissait de la bonne décision, c'est certain. J'espère que les libéraux ne modifieront aucune disposition législative concernant les armes à feu et qu'ils se tiendront loin des groupes d'intérêts spéciaux. Les criminels ne sont rien d'autre que des criminels; ils ne sont pas des propriétaires d'armes à feu respectueux de la loi, et il est impossible de les transformer en de tels citoyens. L'Australie a mis en place la pire législation en matière d'armes à feu au monde, et les criminels de ce pays ont un plus grand accès aux armes à feu maintenant qu'auparavant.

S'il existait un mandat relativement à l'enjeu que j'énonce, les libéraux, les verts et les néo-démocrates seraient ex æquo selon cette philosophie.

Si vous voulez tenir compte des pourcentages liés à la plupart des élections, actuelles et antérieures, aucun gouvernement majoritaire n'a vraiment eu le mandat de réaliser la totalité de sa plateforme électorale. Les élections de 2015 ne donnent même pas le mandat aux libéraux de dépenser le montant total annoncé, encore moins un montant plus important. En réalité, cela représenterait 40 % du montant total de la plateforme, si vous voulez.

Les autres systèmes, comme le vote préférentiel ou la représentation proportionnelle mixte, ou autres, ne font que donner à ceux qui n'ont pas gagné une chance d'accéder au Parlement; il ne s'agit pas de la bonne approche. Quand vous pratiquez un sport et que vous perdez, vous ne remportez pas la victoire. Les nouveaux petits partis n'ont qu'à susciter l'intérêt de plus d'électeurs et, avec le temps, c'est ce qu'ils feront. Il y a quelque temps, le Nouveau Parti démocratique n'aurait jamais cru former un jour l'opposition officielle, et si ce parti avait eu le leadership et les politiques adéquates, il aurait pu être à votre place aujourd'hui.

Voici une suggestion :

Pour adopter une approche novatrice, il est possible d'en faire beaucoup plus pour changer le Parlement d'une façon simple.

Maintenir le système majoritaire uninominal à un tour

- Il faut supprimer des dispositions législatives ou en adopter, selon le cas, afin qu'il ne soit pas possible, en tout temps ou pendant une certaine période, par exemple, trois ans, de faire tomber le gouvernement au moyen d'un vote/d'une motion de défiance.
- Les questions concernant les budgets sans accord doivent exiger que les membres d'un comité formé de représentants de tous les partis en viennent à une entente à la Chambre.
- Il faut exiger de tous les députés à la Chambre qu'ils votent pour leur circonscription et non pour la plateforme de leur parti.
- Aucun parti ne peut condamner ses députés parce qu'ils ont voté pour leur circonscription.
- Le fait de déroger à la ligne de parti est interdit avant des élections.

Il incombe à votre parti d'examiner la candidature des personnes qui ont une idéologie se rapprochant le plus possible de la vôtre; par la suite, elles doivent voter pour leur circonscription ou seront exclues de l'équipe la prochaine fois.

Je citerai l'exemple du député d'une circonscription du nord de l'Ontario qui, lors de son dernier mandat, a voté pour les gens de sa circonscription et contre son parti sur la question du registre des armes d'épaule; il a été forcé de quitter son parti et il a gardé sa position. S'il avait été mon député,

J'aurais voté pour lui aux prochaines élections, par principe. Cependant, il a dérogé à la ligne de parti et cela doit être interdit.

Veillez envisager cette approche simple au lieu de modifier un système qui, même s'il a certains défauts, a bien fonctionné.

Je serais ravi de participer à toute audience et de faire une présentation sur la façon dont cela peut ou pourrait fonctionner. Ce système est juste; il ne faut pas confondre le système avec un système qui, j'en suis certain, divisera davantage l'opinion au sein de notre pays. Veuillez m'en informer.

Je ne suis pas d'accord avec le fait qu'un référendum n'est pas nécessaire; cela vous donnerait un mandat.

Doak McCraney

Guelph (Ontario)